



Communiqué de presse Le 23 septembre 2015

Le 23 septembre ont été inaugurés les nouveaux locaux de l'ANGDM à Freyming Merlebach, par M. Daniel CADOUX, Président du Conseil d'administration de l'ANGDM et M. Michel PASCAL, Directeur général, en présence notamment de M. Pierre LANG, maire de Freyming Merlebach, président de la communauté de communes de Freyming-Merlebach, de M. Michel HEUZE, sous préfet de Forbach, de M Roger SAUER, président de la CARMi Est (dépendant de la CANSSM), de M. Julien BORDRON, Directeur Délégué de la CARMi Est, d'élus et de représentants des bailleurs.

L'agence était déjà implantée dans le bâtiment. Vient s'y installer l'antenne sociale qui était déjà implantée à Freyming Merlebach (13 agents sur deux autres sites). En tout ce sont 29 personnes de l'agence qui travaillent sur le site désormais. Ce regroupement, tous métiers confondus, renforce la qualité du service rendu aux bénéficiaires en permettant notamment la mise en place du « guichet unique ». Le nombre moyen de personnes accueillies par mois est de 605.

L'antenne de Freyming Merlebach concentre le plus grand nombre de personnels dans la région Est. C'est en quelque sorte le siège de l'agence dans l'Est, son navire amiral.

L'agence est présente, dans l'Est sur 6 implantations : 2 implantations dans le bassin du fer, 2 dans le bassin houiller, 1 dans le bassin potassique et 1 à Metz.

Il y a quelques semaines à peine, elle se regroupait à Hayange dans les locaux de la CANSSM. Une présence de proximité est assurée par la tenue de permanences décentralisées notamment dans les centres de santé de la CAN (CARMi) permettant une coordination médico sociale et par des visites à domicile que l'agence souhaite encore accentuer.

La région Est comprend aujourd'hui un peu plus de 70000 bénéficiaires. C'est, à ce jour, la région qui en compte le plus grand nombre et également la région la plus diversifiée en mineurs de différentes substances : houille, fer et potasse, et même sel dans la mine en activité à Varangéville.

L'agence à Freyming-Merlebach a développé de nombreux partenariats sur les 315 communes qu'elle couvre. Ainsi, dans le domaine du logement, ce sont 7200 logements qui sont occupés par les ayants droit du bassin houiller (forte concentration sur Freyming et St Avold) et 44 millions d'euros ont été versés en 2014 pour le règlement de ces loyers par l'agence aux bailleurs (SNI Ste Barbe et Néolia principalement).

L'agence mène également sur ce territoire une politique de logement « rénovée » par son partenariat dans la construction de logements neufs adaptés aux personnes âgées (papy lofts) qui est une spécificité de l'Est. D'abord à Forbach, puis cette année à Rouhling et ensuite à St Avold.

Elle travaille également, en lien étroit, avec les différentes structures d'aide à domicile. Sur ce point l'agence vient de réviser sa politique d'action sociale en adaptant son règlement d'action sociale pour baisser le reste à charge. Pour les plus faibles revenus, le reste à charge est divisé par deux.

Dans un tout autre domaine que sont les vacances et loisirs de proximité, l'antenne est également très active. Déjà plus de 440 personnes en ont bénéficié dans l'Est, comme par exemple un séjour SEV à Chamonix ou la journée à Kirwiller et d'ici la fin de l'année, plus de 340 personnes partiront encore.

L'agence aura versé également sur ces communes, en 2014, 169 millions d'euros de prestations (prestations chauffage en espèces, avantage logement en espèces, avantage logement en nature, pré retraites, accompagnement social) auxquelles s'ajoutent les prestations ASS pour un montant de 5 millions € soit près de 174 millions €.

Pour mémoire, l'ANGDM est un établissement public créé par la loi n° 2004-105 du 3 février 2004, chargée de garantir au nom de l'Etat, les droits sociaux des anciens mineurs ou conjoints survivants de mineurs.

L'agence a originellement pour mission, la garantie des droits sociaux mais s'y est ajoutée en 2007, la prise en charge des salariés encore en activité ; en 2012 la gestion de l'action sanitaire et sociale et en 2014, la politique de vacances et de loisirs du régime minier de sécurité sociale. L'agence assure aussi, par voie conventionnelle, la gestion de plusieurs populations, telles que les salariés d'Areva Mines.

Avec un effectif de 341 ETP sur le plan national, l'agence couvre près de 200 000 bénéficiaires (environ 135 000 bénéficient d'avantages en nature et de pré retraites ; environ 37 000 bénéficient de l'action sanitaire et sociale...) et gère près de 120 dispositifs et de nombreux partenariats (593 conventions d'aide à domicile, 169 conventions avec les bailleurs...).

Avec l'ensemble de ces dispositifs, l'agence poursuit son action en faveur du maintien à domicile des personnes âgées, du renouvellement du parc de logements sociaux et de la reconversion des territoires miniers.

A l'échelon national, elle a versé en 2014 :

- 104 millions euros de prestations chauffage en espèces
- 108 millions euros d'avantage logement en espèces
- 155 millions euros d'avantage logement en nature
- 72 millions euros de pré retraite